

La Décision collective (ERV)

"Proposer, réfléchir et décider collectivement" est la base du Vivre ensemble.

Le but est d'avoir un groupe plus serein et confiant, sûr de trouver des solutions sur le long terme grâce à des méthodes éprouvées sachant que l'intelligence collective seule ne suffit pas.

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- malgré l'existence d'un but commun, des tensions lors des prises de décisions induisent des frustrations et rancœurs, des désaccords peuvent exister sur les méthodes à employer (1)
- chacun n'est pas libre de s'exprimer
- certaines personnes préfèrent avoir plus de temps pour réfléchir avant de prendre une décision
- les personnes qui sont absentes lors de l'assemblée n'ont pas été consultées ou n'ont pu voter
- les personnes mal à l'aise à l'oral sont laissées de côté (2)

La solution proposée :

Appliquer le processus « Travailler et Décider par la Satisfaction », avec les étapes ERV, nous semble le plus pertinent :

ERV

1. **Émettre (E) :**
Émission de proposition(s) par leur auteur, sans filtre ni jugement d'un autre participant.
2. **Reformuler (R) :**
Chaque proposition est reformulée pour qu'elle soit comprise par tous. (a)
Cette étape est entérinée lorsque l'auteur indique que la reformulation lui convient. (b)
3. **Voter (V) :**
Votation par le collectif. (c)

Précisions :

(a) Idéalement en présence de l'auteur de la proposition, un simple jeu de questions/réponses suffit, de type « J'ai compris ça, ... , est-ce bien le cas ? ». L'auteur alors valide ou précise.

Attention, il ne s'agit pas de pratiquer le consensus (obtenir une proposition qui plaît à tout le monde) ou le consentement (obtenir une proposition à laquelle personne ne s'oppose), avec les risques de détournements qu'on leur connaît, mais bien d'aider l'émetteur à faire la proposition la plus claire possible pour tous, même si l'on n'est initialement pas d'accord !

En retour, l'auteur ne doit pas chercher à convaincre, juste à être plus clair. D'ailleurs, cette phase de reformulation peut nous faire changer d'avis (pour ou contre) dès lors que l'on a mieux compris le message. Et si la Reformulation donne des idées connexes, c'est l'occasion de faire des nouvelles propositions.

(b) Quand la proposition reformulée semble satisfaisante, demander à l'auteur si la reformulation de la proposition lui convient. Si la réponse est Oui, on passe à l'étape suivante. Si la réponse est Non, l'étape de Reformulation continue.

(c) Afin de favoriser un choix en toute tranquillité, le vote à bulletin secret est recommandé. Cela peut aussi être l'occasion d'expérimenter d'autres modes de scrutin (votation par classement, jugement majoritaire, etc.).

Mise en œuvre concrète par D-Demain :

Exemple de notre Règlement Intérieur, intégralement établi grâce à ERV :

<https://participer.converger.fr/assemblies/d-demain/f/46/>

Nous utilisons les outils suivants :

1. **Émettre (E) :**

-> Plateforme PARTICIPER•CONVERGER, rubrique "Propositions" (3)

Avec elle, les propositions peuvent directement être mises en ligne et consultées à n'importe quel moment. Chacun peut directement y laisser des commentaires.

2. **Reformuler (R) :**

-> réunions en présentiel ou en visioconférence (4)

Pendant cette phase, sur la plateforme PARTICIPER•CONVERGER, la proposition est étiquetée "En cours d'évaluation" .

3. **Voter (V) :**

-> Si tout le monde est présent, vote en séance : main levée, consentement verbal, ou bulletin secret.

-> En cas d'absences, votation différée sur Belenios (5), avec un délai d'une semaine pour que tous puissent s'exprimer (6)

Liens utiles :

(1) Fiche "Courants d'opinions divergents"

(2) Fiche "Prise de parole"

(3) Propositions sur <https://participer.converger.fr/assemblies/d-demain/f/19/>

(4) Visioconférence sur [Jitsi \(https://meet.jit.si/\)](https://meet.jit.si/) ou [BigBlueButton \(https://bbb.fdn.fr/\)](https://bbb.fdn.fr/)

(5) Votation Belenios (<https://vote.belenios.org/admin>)

(6) Fiche "Organiser des votations"